

Relevé de Décisions

Conseil d'Administration Plénier

Mercredi 15 mars 2023 à 10 heures

Ordre du jour :

1. **Propos liminaire du Doyen de l'UFR STE**
2. **Approbation des relevés de décisions des séances du 22 septembre 2022, du 29 novembre 2022 et du 8 février 2023**
3. **Affaire financière :**
 - **Budget 2023 : ventilation des crédits**
4. **Affaire pédagogique :**
 - **Approbation de modifications mineures de maquettes pédagogiques**
5. **Questions diverses**

EMARGEMENT (Réunion réalisée en webconférence)

Collège	NOM	Prénom	Fonction/Titre/Représentation	Signature
Professeurs et assimilés : 3			Professeure des Universités	Vacant
	JOSEPH	Philippe	Professeur des Universités	Présent
	ROOS	Christophe	Professeur des Universités	Présent
Autres enseignants : 3	CHEVALIER	Maxime	Maître de conférences	Présent
	LEBRINI	Mounim	Maître de conférences	Présent
	PRIAM	Fabienne	Maître de conférences	Présente
Usagers : 2			Etudiant	Vacant
	CHARLES-FRANCOIS	Astrid	Suppléante Thomas SAMATHI	Procuration M. Chevalier
BIATSS : 1			BIATSS	Vacant
Personnalités extérieures : 3	BALMELLE	Thomas	MADIANA CONGRES	Procuration C. Roos
	BOULLANGER	Carole	MADININAIR	Présente
	GUNOT	Serge	GUYOT ARCHITECTE	Présent
Participant *	RAMASSAMY	Mickaëlle	Vice-Doyenne	Présente
	HIERON	Linda	RAF UFR STE	Présente

*participe aux réunions avec voix consultative

Quorum- Majorité absolue	5
Présent(e) – représenté(e)	9
Le conseil délibère valablement	

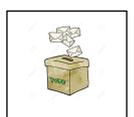
2. **Approbation des relevés de décisions des séances du 22 septembre 2022, du 29 novembre 2022 et du 8 février 2023**

Approbation du relevé de décisions de la séance du 22 septembre 2022	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	8



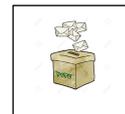
Le conseil approuve le relevé de décision de la séance du 22 septembre 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention.

Approbation du relevé de décisions de la séance du 29 novembre 2022	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	9



Le conseil approuve le relevé de décision de la séance du 29 novembre 2022 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation du relevé de décisions de la séance du 8 février 2023	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	9

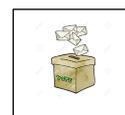


Le conseil approuve le relevé de décision de la séance du 8 février 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Affaire financière :

- Budget 2023 : ventilation des crédits

Approbation de la ventilation des crédits année civile 2023	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	0
	Contre	0
	Pour	9



La ventilation des crédits année civile 2023 de l'UFR STE est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. Affaire pédagogique :

- Approbation de modifications mineures de maquettes pédagogiques

Approbation des modifications mineures de maquettes pédagogiques pour la rentrée universitaire 2023.	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention	1
	Contre	0
	Pour	8

Les modifications mineures de maquettes pédagogiques de l'UFR STE pour la rentrée universitaire 2023/2024 sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (voir document joint).

5. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00



Procuration Madiana Congrès



A

Monsieur le doyen de l'UFR STE
christophe.roos@univ-antilles.fr

CONFIRMATION DE PRESENCE OU PROCURATION

J'informe le Doyen de l'UFR STE de ma présence effective à cette réunion ;

J'informe le Doyen de l'UFR STE de mon absence à la réunion ;

Je soussigné(e) : Thomas Balmelle

Qualité : Directeur Exploitation Madiana

Donne pouvoir à : Monsieur ROOS

Quel que soit le collège d'appartenance, afin de me représenter au Conseil d'Administration – Formation plénière -

qui aura lieu le : **mercredi 15 mars 2023 à 10 heures**

en webconférence

Fait à Le Robert

Le 12 mars 2023

Procuration Astrid Charles-FRANCOIS



A

Monsieur le doyen de l'UFR STE
christophe.roos@univ-antilles.fr

CONFIRMATION DE PRÉSENCE OU PROCURATION

J'informe le Doyen de l'UFR STE de ma présence effective à cette réunion ;

J'informe le Doyen de l'UFR STE de mon absence à la réunion ;

Je soussigné(e) : CHARLES-FRANÇOIS Astrid

Qualité : Etudiante en Master 1 Science de la Matière

Donne pourvoir à : Monsieur CHEVALIER Maxime

Quel que soit le collège d'appartenance, afin de me représenter au Conseil d'Administration – Formation plénière -

qui aura lieu le : **mercredi 15 mars 2023 à 10 heures**

en webconférence

Fait à Fort- de-France

Le 14 mars 2023

CHARLES-FRANÇOIS Astrid